

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à
 l'avis sur les substances dangereuses HSNO 2017 (fiches de données de sécurité)

Section 1. Identification du matériau et du fournisseur

Produit : **HiSiLK2, HiSiLK4, HiSiLP1, HiSiLP3**
 Tous les autres matériaux de référence (actuels et historiques) ayant pour préfixe les lettres « HiSiL » sont également couverts par cette fiche de données de sécurité, même s'ils ne sont pas énumérés ci-dessus.

Description du produit : Mélanges de poudres minérales grises sèches conditionnées dans des pots en plastique blanc avec fermetures inviolables (2,5 kg), et des sachets en plastique transparent (30 – 100 g).

Utilisation du produit : Les matériaux de référence sont utilisés comme étalons de laboratoire dans les laboratoires de chimie à des fins d'assurance qualité.

Restriction d'utilisation : Voir Section 15

Fournisseur Nouvelle Zélande : **Rocklabs Reference Materials**
 Adresse : 63 Tidal Road
 Mangere
 Auckland, 2022

Téléphone : +64 9 444 3534
N° d'urgence : 0800 764 766 (Centre national antipoison)

Date de préparation FDS : 17 mai 2023 v2

Section 2. Identification des dangers

Cette substance est dangereuse selon l'avis 2020 de l'EPA sur les substances dangereuses (classification).

N° d'approbation EPA : Produits chimiques et kits de réactifs de laboratoire – HSR002596

Pictogramme



Mention d'avertissement : **DANGER**

Classification et Catégorie SGH	Code de danger	Mention de danger
Cancérogénicité Cat. 1	H350	Peut provoquer le cancer.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles –exposition répétée Cat. 1	H372	Provoque des dommages aux organes (inhalation) en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Code de prévention	Mention de prévention
P103	Lire attentivement et respecter toutes les instructions.

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les poussières.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ni fumer en manipulant ce produit.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Code de réponse	Mention de réponse
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P308 + P313	En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Code de stockage	Mention de stockage
P405	Garder sous clef.

Code d'élimination	Mention d'élimination
P501	Éliminer en accord avec les réglementations ou autorités locales

Section 3. Composition / Informations sur les ingrédients dangereux

Ingrédients	% en poids	NUMÉRO CAS
Silice cristalline / Quartz	>90	14808-60-7
Minéraux Substances non dangereuses	<10	Exclusif

Section 4. Premiers soins

Voies d'exposition :

En cas de contact avec les yeux	Rincer soigneusement à l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
En cas d'ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. En cas de vomissement, placer la victime face vers le bas, la tête tournée sur le côté et plus basse que les hanches pour éviter que le vomi ne pénètre dans les poumons. Consulter un médecin si nécessaire.
En cas d'inhalation	Amener la personne à l'air frais. Retirer les vêtements contaminés et desserrer les vêtements restants. Permettre à la personne de prendre la position la plus confortable possible et la maintenir au chaud. La laisser se reposer jusqu'à récupération complète. Pratiquer la respiration artificielle en cas d'arrêt respiratoire. Demander un avis médical si la respiration devient difficile.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés

Symptômes : Peut provoquer le cancer. Provoque des dommages aux organes (inhalation) en cas d'exposition prolongée ou répétée.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Type de danger	Ce produit est ininflammable et n'entreprendra pas la combustion. Cependant l'emballage et les environs peuvent brûler.
Dangers de produits de combustion	Pas de données disponibles.

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour les combustibles environnants.
Précautions pour les pompiers et vêtements de protection spéciaux	Porter un équipement de protection individuel adapté à l'environnement.
CODE HAZCHEM	Aucun code attribué

Section 6. Mesures de rejet accidentel

Porter un équipement de protection comme détaillé dans la section 8. En cas de déversements intérieurs importants avec une poussière excessive, évacuer la zone et laisser le temps à la poussière de se déposer.

Pour les déversements extérieurs, contenir le produit pour éviter sa propagation par le vent et la circulation piétonnière.

Balayer doucement le matériau et éviter la création de poussière. Il est également possible d'utiliser un aspirateur équipé d'un filtre HEPA. Procéder à l'élimination conformément aux réglementations locales et/ou nationales comme détaillé dans la section 13.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions de manipulation :

- Lire attentivement et respecter toutes les instructions.
- Se procurer les instructions spéciales avant l'utilisation.
- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- Ne pas respirer les poussières.
- Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- Ne pas manger, boire ni fumer en manipulant ce produit.
- Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Précautions de stockage :

- Pas de produits chimiques incompatibles ni de restrictions de stockage.
- Garder sous clef.
- Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Section 8 Contrôles d'exposition / Protection personnelle

NORMES D'EXPOSITION SUR LE LIEU DE TRAVAIL (fournies à titre indicatif uniquement)

Substance	TWA		STEL	
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³
Silice cristalline (poussière respirable)	-	0,05	-	-
Le basalte et les feldspaths sont classés sous	-	3 (Poussière respirable)		
Particules non classées ailleurs.	-	10 (Poussière inhalable)		

Norme d'exposition sur le lieu de travail – Moyenne pondérée dans le temps (WES-TWA). Norme d'exposition moyenne pondérée dans le temps conçue pour protéger l'employé des effets d'une exposition à long terme. Norme d'exposition sur le lieu de travail – Limite d'exposition à court terme (WESSTEL). La norme d'exposition moyenne sur 15 minutes. S'applique à toute période de 15 minutes de la journée de travail et est conçue pour protéger l'employé contre les effets néfastes d'une irritation, d'une modification tissulaire chronique ou irréversible ou d'une narcose pouvant augmenter le risque d'accidents. La WES-STEL n'est pas une alternative à la WES-TWA ; les expositions moyenne à court terme et pondérée dans le temps s'appliquent toutes deux. Normes d'exposition sur le lieu de travail et indices biologiques d'exposition AVRIL 2022 13^e ÉDITION.

Contrôles techniques

Assurer une extraction filtrée adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air inférieures aux normes d'exposition sur le lieu de travail. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Équipement de protection individuel

Le choix de l'EPI dépend de l'évaluation des risques prenant en compte l'utilisation et la quantité du produit.



Pour les yeux	Porter des lunettes de protection aux endroits où de la poussière pourrait être générée. Ne pas porter de lentilles de contact lors d'un travail avec ce produit. Prévoir une fontaine oculaire et des installations de rinçage rapide sur le lieu de travail.
Pour la peau	Le contact cutané n'est pas une voie d'entrée connue pour ce produit. Cependant, il est recommandé de porter une blouse/combinaison de laboratoire et des gants pour éviter tout contact avec la peau.
Respiratoire	Nécessaire lorsque de la poussière en suspension dans l'air est générée. Utiliser un respirateur approprié avec filtre de classe P1 (3M) pour les particules solides générées par des moyens mécaniques, par exemple, lors du ponçage, du perçage, de la découpe, du concassage, qui seront des particules relativement grosses, c'est-à-dire des particules supérieures à 1 micron. Des respirateurs et des filtres à particules de qualité supérieure conviennent également.
Général	C'est une bonne pratique de minimiser le contact avec les produits chimiques sur le lieu de travail. Laver la peau exposée. Éviter d'inhaler les poussières, vapeurs ou aérosols. Changer les vêtements contaminés et se laver les mains après avoir travaillé avec des produits chimiques.

Section 9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Poudre fine(sèche), avec une texture de poudre fine
Couleur	Grise
Odeur	Non disponible
Seuil d'odeur	Non disponible
pH	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible
Point de fusion	~1700°C
Point de congélation	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible
Limites explosives supérieure et inférieure	Non disponibles
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	2,6 - 2,7 g/cm ³
Hydrosolubilité	Insoluble
Coefficient de distribution :	Non disponible
Température d'auto-allumage	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité cinématique	Non disponible
Caractéristique des particules	Non disponible

Section 10. Stabilité et Réactivité

Stabilité de la substance	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Non réactif dans des circonstances normales.
Conditions à éviter	Pas de données disponibles.
Matériaux incompatibles	Ce matériau nécessite des acides forts pour sa dissolution.

Section 11 Informations toxicologiques

Effets aigus :

Ingestion	Ce matériau a été classé comme non dangereux, mais en cas d'ingestion, la poussière peut être irritante pour le tractus gastro-intestinal.
Cutané	Ce matériau a été classé comme non dangereux.
Inhalation	Ce matériau a été classé comme non dangereux, mais en cas d'inhalation, la poussière peut être nocive et irritante pour les voies respiratoires supérieures et les poumons.
Yeux	Ce matériau a été classé comme non corrosif ou irritant pour les yeux. Cependant, si de la poussière pénètre dans les yeux, elle peut être abrasive, irritante et capable de provoquer des cicatrices cornéennes.
Peau	Ce matériau a été classé comme non corrosif ou irritant pour la peau.
Sensibilisation	Ce matériau a été classé comme non dangereux.

Effets chroniques :

Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	Ce matériau a été classé comme non dangereux.
Mutagénicité des cellules germinales	Ce matériau a été classé comme non dangereux.
Aspiration	Ce matériau a été classé comme non dangereux.
STOT/SE	Ce matériau a été classé comme non dangereux.
STOT/RE	Provoque des dommages aux organes en cas d'exposition répétée ou prolongée. La principale voie d'exposition est généralement l'inhalation. La surexposition aux poussières respirables peut provoquer de la toux, une respiration sifflante, des difficultés respiratoires et une altération de la fonction pulmonaire. Les symptômes chroniques incluent une diminution de la capacité pulmonaire vitale et des infections pulmonaires. Une exposition chronique peut provoquer une silicose, une forme invalidante de pneumoconiose (accumulation de poussière dans les poumons – confirmable par radiographie), qui conduit à une fibrose (cicatrisation de la muqueuse des sacs aériens dans les poumons) et un risque accru de tuberculose. Les symptômes sont généralement différés.

Section 12. Informations écotoxicologiques

Ce produit n'est pas dangereux pour l'environnement.

Produit :	
Persistance et dégradabilité	Pas de données disponibles
Bioaccumulation	Pas de données disponibles
Mobilité dans le sol	Pas de données disponibles
Autre effet négatif	Pas de données disponibles

Section 13. Considérations d'élimination

Méthode d'élimination :

Récupérer et recycler le produit lorsque cela est possible. Les composants minéraux de ce produit sont non biodégradables et peuvent être mis en décharge.

Ce produit peut être éliminé et enterré dans les décharges de Nouvelle-Zélande. Le matériau doit être humidifié, recouvert ou scellé pour minimiser la génération de poussière en suspension dans l'air. L'emballage doit être recyclé dans la mesure du possible.

Consulter votre autorité locale de gestion des déchets pour connaître les directives concernant

l'élimination dans votre région.

Précautions ou méthodes à éviter : Aucune connue.

Section 14 Informations sur le transport

Ce produit N'EST PAS classé comme une marchandise dangereuse pour le transport en NZ ; NZS 5433:2020 et SNZ HB 5433:2021

Section 15 Informations réglementaires

Cette substance est classée dangereuse selon l'avis 2020 de l'EPA sur les substances dangereuses (classification). Code d'approbation EPA : Produits chimiques et kits de réactifs de laboratoire – HSR002596

Réglementations HSW (HS) 2017 et avis EPA	Quantité de déclenchement
Manipulateur certifié	Non requis
Certificat de localisation	Non requis
Suivi quantités limites	Non requis
Signalisation quantités limites	Non requise
Plan d'intervention d'urgence	1000 kg
Confinement secondaire	1000 kg
Restriction d'utilisation	N'utiliser qu'aux fins prévues.

Section 16 Autres informations

Glossaire

Cat	Catégorie
EC ₅₀	Concentration efficace médiane
EEL	Limite d'exposition environnementale
EPA	Autorité de protection environnementale
HSNO	Substances dangereuses et nouveaux organismes
HSW	Santé et sécurité au travail
LC ₅₀	Concentration létale qui tuera 50 % des organismes testés qui l'inhalent ou l'ingèrent
LD ₅₀	Concentration létale pour tuer 50 % des animaux/organismes testés.
LEL	Niveau inférieur d'explosivité
OSHA	Administration américaine pour la sécurité et la santé au travail
TEL	Limite d'exposition tolérable
TLV	Valeur limite seuil-limite d'exposition définie par l'autorité responsable
UEL	Niveau supérieur d'explosivité
WES	Limite d'exposition sur le lieu de travail

Références :

1. Avis 2017 de l'EPA sur les substances dangereuses (fiches de données de sécurité)
2. Normes d'exposition sur le lieu de travail et indices biologiques d'exposition, édition d'avril 2022
3. Affectation d'une substance dangereuse à une approbation HSNO (août 2013)
4. Transport terrestre de marchandises dangereuses NZS 5433:2020
5. Réglementations HSW (substances dangereuses) 2017

Clause de non-responsabilité

Ce document a été préparé par TCC (NZ) Ltd et sert de fiche de données de sécurité (« FDS ») du fournisseur. Il est basé sur les informations concernant le produit qui ont été fournies à TCC (NZ) Ltd ou obtenues auprès de sources tierces et est censé représenter l'état actuel des connaissances quant aux précautions de sécurité et de manipulation appropriées pour le produit au moment de l'édition. Des éclaircissements supplémentaires concernant tout aspect du produit doivent être obtenus directement auprès du fabricant. Bien que TCC (NZ) ait pris toutes

les précautions nécessaires pour inclure des informations exactes et à jour dans cette FDS, elle ne fournit aucune garantie quant à leur exactitude ou à leur exhaustivité. Dans la mesure où la loi le permet, TCC (NZ) Ltd décline toute responsabilité pour toute perte, toute blessure ou tout dommage (y compris une perte consécutive) qui pourrait être subi(e) ou encouru(e) par toute personne en raison de sa confiance dans les informations contenues dans cette FDS.

Les informations contenues dans le présent document sont données en toute bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est fournie. Veuillez contacter le distributeur néo-zélandais si des informations supplémentaires sont nécessaires.

Date d'édition : 17 mai 2023

Date de révision : 17 mai 2028